MONTRÉAL – La prime de départ de 1,2 million $ versée au candidat libéral Gaétan Barrette, qui a dirigé le syndicat des médecins spécialistes, suscite de l'étonnement et parfois même un certain malaise dans le milieu syndical du secteur public.

Interrogées à ce sujet mercredi, trois présidentes d'organisations syndicales du secteur public se sont toutefois gardées de critiquer ouvertement M. Barrette. Mais un malaise certain était palpable.

Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec, a noté que l'importance de cette indemnité de 1,2 million $ frappait l'imagination, d'autant plus que M. Barrette l'a justifiée en parlant d'un «monde économique normal».

«Ce qui faisait image, dans l'annonce, c'est le montant, la somme qui pouvait être accordée. Il se défendait (en disant) que ça fait partie du contrat de travail… surtout quand il dit 'dans un monde économique normal' et qu'on a essayé de le ramener sur 'qu'est-ce qu'un monde économique normal?' Écoutez, il y a une partie qui s'adresse aux membres de cette fédération-là, à savoir si ça leur apparaît juste, une prime de cette nature-là», a commenté Mme Chabot, qui représente des milliers d'enseignants et de professionnels de l'éducation.

«Il y a une partie du débat qui nous appartient moins. Mais on peut se dire que dans le contexte où on peine à…» a ajouté Mme Chabot, sans terminer sa phrase. «Ça fait état du fait que quand on parle des écarts de richesse et la capacité des uns et des autres, on voit qu'il y a un grand travail à faire pour que tous aient leur juste part dans la société», a-t-elle conclu, songeuse.

Carolle Dubé, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, a déploré l'image qui est ainsi donnée, mais a souligné qu'elle n'avait pas le portrait d'ensemble pour juger. «Ça contribue, ce genre d'événement-là, quand c'est sorti isolément, quand on ne connaît pas l'ensemble du dossier, c'est certain que ça contribue à augmenter le cynisme de la population envers les organismes, envers les syndicats. J'imagine que c'est fait dans le respect de leurs statuts», a-t-elle dit.

Lucie Martineau, présidente générale du Syndicat de la fonction publique du Québec, a rappelé qu'il appartenait aux membres du syndicat de décider de leurs règles internes et que celles-ci avaient probablement été adoptées par la fédération syndicale. «Ils décident de leurs règles, de leurs cotisations. Je ne sais pas si lui a perdu du salaire comme médecin. Chez nous, les règles sont décidées en congrès», a dit Mme Martineau.

Cet article 1,2 million $ au Dr Barrette: étonnement chez des syndicats du secteur public est apparu en premier sur L'actualité
.

Consultez la source sur Lactualite.com: 1 2 million au Dr Barrette étonnement chez des syndicats du secteur public